



Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal

Action Autonomie cherche à pourvoir un poste de
Conseillèr.e et chargé.e de dossiers en défense des droits

PRINCIPAUX RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Volet Aide individuelle

- Accompagner des personnes dans leurs démarches de défense des droits et les outiller par une approche de développement des compétences, de « *Self-Advocacy* ». Dans certains cas, les accompagner physiquement au lieu d'exercice de leurs droits.

Volet Dossiers politiques

- Développer et communiquer une expertise en défense des droits, alimenter l'ensemble des dossiers systémiques ou collectifs de l'organisme à partir des demandes d'aide individuelle et d'autres informations recueillies dans le cadre de son travail.
- Assumer la responsabilité de certains dossiers collectifs : fixer des objectifs, proposer des moyens (représentation, conception-organisation-tenu d'activités d'information ou de mobilisation, collaboration à des travaux de recherche, etc.) et en assumer la planification et la réalisation.

Volet Formation

- Concevoir des outils de formations et d'évaluation
- Offrir des formations à des membres de l'organisme, des étudiant.es, intervenant.es et autres.

Autres

- Rédiger des textes d'opinion, des documents de sensibilisation, procès-verbaux, rapports, etc.
- Soutenir la recherche de financement de projets.

- ✓ Emploi valorisant
- ✓ Bonnes conditions
- ✓ Beaux défis
- ✓ Chouette équipe

EXIGENCES

- -Connaissance du milieu communautaire
- -Compétences développées, expérience significative en défense des droits individuels et collectifs
- -Vision critique des systèmes, connaissance de leurs effets sur les populations marginalisées
- -Capacité d'analyse et de synthèse importante
- -Excellente qualité de rédaction
- -Aptitudes à la mobilisation et sens de l'organisation
- -Autonomie, leadership
- -Esprit d'équipe, sens de la collégialité
- -Bilinguisme un atout

CONDITIONS

- 32h. semaines (éventuellement davantage).
- Salaire : 25,67\$ l'heure, indexé annuellement.
- Fond de retraite 6,58% du salaire brut versé par l'employeur.
- Assurances collectives après 6 mois: prime de l'employé.e couverte à 90% par l'employeur, prime de conjoint.e et famille payée par l'employé.e.
- Vacances annuelles 4 semaines et une semaine de « prévention santé mentale », congés de maladie, congés familiaux, etc.
- Accompagnement et formation par les collègues au cours des premières semaines à l'emploi.

COMMENT POSTULER

- **CV et lettre d'introduction sur vos motivations et compétences par courriel au plus tard le 7 mars à ncloutier@actionautonomie.qc.ca**
- Entrevues prévues au cours de la semaine du 8 mars
- **Pas d'envoi par la poste ou en main propre svp**
- Aucune information supplémentaire ne sera donnée par téléphone ou courriel, à moins que votre offre de services soit retenue pour entrevue.

3958, rue Dandurand, 3^e étage, Montréal (Québec) H1X 1P7
T : 514 525-5060
F : 514 525-5580
C : lecollectif@actionautonomie.qc.ca
W : <http://www.actionautonomie.qc.ca>

No. d'organisme de bienfaisance : 13603 9690 RR0001
No. d'entreprise : 1143423912



Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal

3958, rue Dandurand, 3^e étage, Montréal (Québec) H1X 1P7
T : 514 525-5060
F : 514 525-5580
C : lecollectif@actionautonomie.qc.ca
W : <http://www.actionautonomie.qc.ca>

No. d'organisme de bienfaisance : 13603 9690 RR0001
No. d'entreprise : 1143423912